

## Chapitre 2 : L'échelle continentale. Le projet d'une Europe politique depuis 1948.

### Introduction :

- Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'idée de **régionalisme\*** se développe dans le monde. Elle consiste dans le **rapprochement entre états d'un même continent ou d'une même partie de continent**. Ce régionalisme **suppose un abandon, plus ou moins important, de souveraineté**.

Jusqu'aux années 60, il s'agit **d'éviter les conflits et de développer les échanges économiques entre voisins**, ce qui donne naissance à la Ligue arabe (1945), l'OEA (Organisation des Etats d'Amérique, 1948), la CEE (Communauté économique européenne, 1957) par exemple.

Depuis les années 1990, il s'agit plutôt de **s'insérer davantage dans l'économie mondiale voire de devenir un acteur majeur des relations internationales**, ce qu'illustrent l'ALENA et le Mercosur.

- En tout cas, **l'expérience la plus poussée, sinon la plus réussie de régionalisme, se déroule en Europe, avec la CEE devenue plus tard l'UE**. La construction européenne présente vraiment une originalité, qu'on ne retrouve pas dans les autres continents.
- L'idée d'une unité politique de l'Europe est ancienne.  
Après 1945, un certain nombre d'États choisissent de faire avancer ce projet en créant une coopération économique.  
Dès l'origine **deux visions s'opposent : celle d'une coopération économique entre États et gouvernements, et celle de la création d'un État fédéral européen**.  
Toute la construction européenne depuis le congrès de La Haye en 1948 jusqu'au traité de Lisbonne en 2007 a hésité entre ces deux directions. Le projet d'union économique est aujourd'hui très avancé et a fait de l'Union européenne une grande puissance économique. Le projet de construction politique est plus ambigu, avec une Union européenne qui n'est pas un État mais qui en a les structures, et qui reste un « nain » diplomatique et militaire.

### Problématique :

- En quoi la construction européenne a-t-elle sans cesse oscillé entre construction économique et projet de construction politique depuis 1948 ? (= Comment le projet d'Europe politique a-t-il évolué depuis 1948 ?)
- En quoi cette construction d'une Europe politique se heurte-t-elle encore aujourd'hui à des difficultés et des limites ?

## **I. La naissance hésitante d'un projet d'Europe politique. (1948-1957)**

### **A. Le contexte particulier de l'après-guerre. (= Pourquoi l'idée européenne s'impose-t-elle après 1945 ?)**

#### **→ Construire l'Europe pour sauvegarder la paix :**

- × Rôle du **traumatisme de la guerre** : 2 guerres mondiales + génocide => **volonté d'union des Européens** (déjà avant 1939 il y avait des mouvements pro-européens) + **volonté de garantir la paix**.

L'idée européenne est portée après guerre par **des « pères fondateurs »** démocrates-chrétiens en France (Robert Schuman (*biographie p 343*)), en Allemagne (Konrad Adenauer), en Italie (Alcide de Gasperi), et par des sociaux-démocrates (Paul Henri Spaak en Belgique, Guy Mollet en France).

- × Dans cette optique, **du 7 au 10 mai 1948 a lieu aux Pays-Bas le Congrès de La Haye** : 800 délégués de 19 pays, favorables à une « Europe unie », **appellent à la constitution des « États-Unis d'Europe »** (Winston Churchill : *Doc 1 p 336*).

#### **Doc 2 p 336 :**

Mais il y a opposition entre les **fédéralistes\*** (partisans d'une Europe supranationale où les États renoncent à une large part de leur souveraineté) et les **unionistes\*** (partisans d'une Europe intergouvernementale ou confédérale, unissant des États indépendants).

⇒ Le congrès aboutit à la création le **5 mai 1949 du Conseil de l'Europe** (installé à Strasbourg), chargé de **défendre la démocratie et les droits de l'Homme** et qui élabore la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH) en 1950.

- × Dans le contexte de la **Guerre froide**, l'expansion soviétique en Europe de l'Est pousse les **États-Unis à soutenir l'idée européenne** :
  - **1947 : plan Marshall** (13 milliards de \$) proposé par les États-Unis, accepté par l'Ouest
  - **1948 : création de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE, devenue OCDE en 1960)** pour répartir cette aide.

*Caricature 5 p 337*

## B. L'échec de l'Europe fédérale

### → Les premières initiatives du projet d'une Europe unie vont dans le sens d'une Europe fédérale : la naissance de la CECA.

- × Favorable à des « États-Unis d'Europe », Jean Monnet (Commissaire général au Plan en France (*biographie p 343*)) élabore un plan de construction d'une Europe unie, autour du « noyau » franco-allemand, par une « **stratégie des petits pas** », sur une « action concrète » portant sur un point limité :
  - **Doc 1 p 338** : Ainsi, dans cette optique, le **9 mai 1950 Robert Schuman** (ministre français des Affaires étrangères) lance un **plan proposant de placer la production franco-allemande de charbon et d'acier** (stratégiques pour la fabrication d'armes) sous une **Haute Autorité commune supranationale\*** ouverte à d'autres pays (*Doc 3 p 339*).
  - Ce plan donne naissance le **18 avril 1951 à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)** par la France, la RFA, l'Italie, le Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg).

### → L'échec de la CED :

Pour aller plus loin dans la voie du fédéralisme, le **plan du Français René Pleven prévoit en 1952 une CED (Communauté européenne de la Défense) qui permettrait de créer une armée commune sous l'autorité d'un ministre européen de la défense.** (*Docs 1-2 p 340*)

- 5 pays ratifient le traité, mais les Français se divisent entre partisans et adversaires (communistes (*Doc 4 p 341*), gaullistes partisans de la souveraineté nationale et hostiles à l'idée de réarmer l'Allemagne) de la CED.
- **En 1954 : le Parlement français rejette le traité sur la CED.** (blocage donc car règle de l'unanimité dans la prise de décision)
- Les États-Unis recréent une armée allemande intégrée à l'OTAN en 1955 (contexte de guerre froide).

*⇒ Le rejet de la CED marque l'échec de la construction politique d'une Europe fédérale. La construction européenne va donc être économique.*

## C. 1957 : La naissance de la CEE (Communauté Économique Européenne).

### → La relance du projet européen par l'économie.

- × **1955 : Conférence de Messine** pour relancer la construction européenne.
  - Le contexte (affirmation des 2 Grands ; décolonisation qui affaiblit les puissances coloniales européennes) rend cette relance nécessaire.
  - Les 6 Etats membres de la CECA décident de **travailler à la construction d'un marché commun** européen, ce qui revient à élargir la coopération économique par rapport à la CECA.

### × **25 mars 1957 : Traité de Rome :**

*Affiche 1 p 354*

- **Création de la Communauté Économique Européenne (CEE) :** mise en place d'un **marché commun avec libre circulation des biens, des capitaux et des hommes par la suppression progressive des frontières entre États membres.**
- Création de la Communauté européenne de l'énergie atomique (**Euratom**) qui doit permettre le développement du nucléaire civil.

*⇒ La dimension économique est clairement privilégiée par prudence : le but est de créer des liens forts entre les Etats au niveau économique, avant de passer à la phase politique du projet européen.*

## II. La CEE : un projet économique fort, un projet politique en construction. (1957-1989)

### A. La CEE : Un projet économique fort entre approfondissements et élargissements.

→ Des institutions complexes qui montrent que le débat fédéralisme/unionisme n'est pas tranché, les États membres gardent leur souveraineté. Ces institutions sont donc alors un compromis entre les aspirations fédéralistes et les aspirations unionistes.

- × Le **Conseil des ministres** (incarne les États ; regroupe les ministres des différents États membres) incarne **les intérêts des États**. Il **prend les décisions**, à l'unanimité (=> aucune directive ne peut être imposée à un État contre son gré). = DECIDE
- × La **Commission européenne** (expression de l'intérêt général européen ; membres nommés par les gouvernements nationaux) est un organe de **proposition** de règlements et de directives au Conseil. Elle **applique** les traités, les décisions du Conseil. = PROPOSE, EXECUTE
- × Le **Parlement européen** est essentiellement **consultatif** : il contrôle la Commission, donne son avis sur les propositions de celle-ci, il vote surtout le budget. = DONNE UN AVIS, CONTROLE  
Ses membres sont nommés par les Parlements nationaux puis, à partir de **1979, il est élu pour 5 ans au suffrage universel direct = élections européennes.**
- × La **Cour Européenne de justice** vérifie que les lois européennes (directives) sont conformes aux traités et est une cour de justice pour la CEE.= CONTROLE, JUGE LES DIFFERENDS
- × De plus, la CEE se dote progressivement des symboles d'une nation (sans en être une) : un drapeau à 12 étoiles depuis 1955, un hymne (L'Hymne à la Joie (9<sup>ème</sup> symphonie) de Beethoven), un jour de fête depuis 1985 (le 9 mai, anniversaire de la déclaration Schuman). Après 1992 s'ajoutent la devise « Unie dans la diversité » (2000) et une monnaie unique, l'euro (2002).  
*Doc 5 p 349*

→ Les succès de l'intégration économique et les approfondissements progressifs du projet européen :

- × **Organiser l'Europe du marché :**
  - Disparition des barrières douanières intérieures achevée en 1968 => Marché commun.
  - Mise en place de politiques communautaires : la **Politique Agricole Commune (PAC)** est instaurée en **1962**. Elle a pour but de développer l'agriculture européenne : préférence communautaire en matière de commerce agricole, garantie des prix => revenu minimal garanti aux agriculteurs.
  - Des entreprises communes à plusieurs États se développent, comme Airbus (1970).
- × **Créer une zone de stabilité monétaire :**
  - 1971 : crise monétaire avec la dévaluation du \$ et la fin de sa convertibilité en or => création du Serpent monétaire européen pour réduire les fluctuations entre les monnaies des pays membres, remplacé en **1979 par le Système monétaire européen** pour stabiliser les taux de change en créant une unité monétaire européenne = l'ECU (idée de Valéry Giscard d'Estaing).
- × **Créer un espace de circulation :**
  - **1985 : Accord de Schengen** supprime les contrôles aux frontières des pays signataires. Mise en œuvre effective en 1995. 26 pays en 2015.
  - Jacques Delors (un Français, alors président de la Commission européenne (*biographie p 355*)) tente de relancer la construction dans le sens de la libre circulation des capitaux et des hommes => **février 1986 signature de l'Acte unique européen** prévoyant **pour 1993 la constitution d'un « marché unique Européen »**.  
**L'intégration européenne est ainsi renforcée**, avec une évolution vers une forme politique inédite : la logique supranationale est favorisée sans cependant faire disparaître le fonctionnement intergouvernemental.
  - **1987 : programme « Erasmus »** favorisant la circulation des étudiants des pays membres.
- × **Des préoccupations sociales :** aide aux catégories sociales défavorisées et aux régions :
  - 1957 : FSE (Fonds structurel européen).
  - **1975 : FEDER** (Fonds européen de développement régional) contre les inégalités régionales

⇒ *En 1989, les 12 représentent alors 1989 15% du commerce mondial et 30% de la production industrielle de la planète : succès économique.*

## → Les élargissements successifs :

### Carte 1 p 335

- × Pendant longtemps le Royaume-Uni a refusé la construction européenne : en 1959, il crée l'Association européenne de libre-échange = AELE (avec le Danemark, la Suède, la Norvège, le Portugal, la Suisse, l'Autriche). Mais, devant le succès économique de la CEE, le Royaume-Uni demande en 1961 son adhésion : de Gaulle refuse ; Pompidou accepte en 1969.  
=> **1973 : entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark.**
- × La disparition des dictatures dans les pays méditerranéens **permet l'adhésion de la Grèce (1981), de l'Espagne et du Portugal en 1986**, pour les ancrer dans la démocratie.

## B. 1958-1989 : Un projet politique en construction entre avancées et blocages.

### → La conception gaullienne de l'Europe (1958-1969) : les blocages français.

- × De Gaulle revient au pouvoir en France en 1958. Bien qu'hostile aux premières organisations européennes, il accepte les engagements des traités de Rome de 1957, voyant dans la CEE un moyen de moderniser l'économie française. Menant une politique d'indépendance et de grandeur de la France, il est **partisan d'une « Europe européenne » plus indépendante des États-Unis** :
  - c'est pourquoi il **rejette en 1963 et 1967 l'adhésion du Royaume-Uni**, jugé trop proche des États-Unis, (**Doc 5 p 345**)
  - il privilégie **plutôt l'axe-franco allemand** en signant avec le chancelier Adenauer **un traité d'amitié et de coopération entre les deux pays (1963)**.
- × De Gaulle est **hostile à l'Europe supranationale** : (**Doc 1 p 344**)
  - Face au projet du président de la Commission européenne de renforcer les pouvoirs de celle-ci et de **réclamer le vote à la majorité qualifiée** au Conseil des ministres (qui pourrait forcer les États à accepter des décisions qu'ils ne soutiennent pas. Dans le cas d'un vote à la majorité qualifiée, le vote de chaque pays est pondéré selon une valeur fixe relative à la taille de sa population), **la France bloque le fonctionnement de la CEE pendant 6 mois en 1965 en pratiquant la « politique de la chaise vide »** (La France n'assiste plus aux réunions pour protester contre le risque de renforcement de la supranationalité). (**Photo 2 p 325**)  
=> 1966 : « arrangement » de Luxembourg : pour les questions importantes, le vote se fera à l'unanimité.

### → Les timides avancées de l'Europe politique (1969-1989) :

- × **1974 : création d'un Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement** chargé de définir les priorités de la construction européenne et de faire entendre la « voix de l'Europe ». Il **devient l'instance majeure de la CEE** et impulse une **nouvelle dynamique politique** avec des rencontres régulières (plusieurs réunions par an). = MOTEUR, IMPULSE LA DYNAMIQUE EUROPEENNE
- × **1979 : Election au suffrage universel direct des députés du Parlement européen** (mais ses pouvoirs restent limités).  
But = rapprocher l'Europe des citoyens.
- × Mais dans les **années 1980, la construction européenne piétine un peu** à cause de :
  - **la crise économique**,
  - la volonté de **Margaret Thatcher** (1<sup>er</sup> ministre britannique) de limiter la contribution financière britannique (« I want my money back ») (elle obtient un accord en ce sens en 1984 : la contribution britannique au budget européen n'excède pas ce que le pays reçoit en retour, refusant ainsi le principe de solidarité financière au sein de l'UE)
  - et d'une vague d'**euro-scepticisme**.

## C. Les limites de la CEE.

### → Des tensions économiques et financières :

- × poids de la PAC (Royaume-Uni très critique),
- × concurrence agricole (vin : France/Italie, fruits et légumes : France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce)

### → Des débats permanents sur la nature de l'Europe : Les États membres ne sont pas disposés à accepter des mesures qui feraient de la CEE une organisation supranationale.

- × Avec la crise économique après 1973, apparaissent des politiques économiques divergentes :
  - Par ex. privatisations au Royaume-Uni sous Thatcher à partir de 1979 et nationalisations en France sous Mitterrand à partir de 1981.  
⇒ **Les réponses à la crise ne sont pas européennes, mais nationales.**

- × **Pas de politique commune de défense** => deux puissances nucléaires (France et RU), les autres dépendent des USA par l'OTAN.

#### → **Le problème des rapports de force :**

- × la France domine la CEE sous de Gaulle.
- × La RFA prend le relais dans les années 1970 (grand poids économique du pays), ce que renforcent la chute du Mur de Berlin et la réunification en 1989-90.

### **III. Le projet politique européen depuis 1989 : un chantier permanent.** **(= des défis multiples et des questions).**

#### **A. De la CEE à l'UE.**

##### → **La naissance de l'UE : vers une union économique et politique.**

- × Dès 1990, relance de la construction européenne : initiative franco-allemande (Mitterrand-Kohl) :  
⇒ **7 février 1992 : Le Traité de Maastricht transforme la CEE en UE (Union européenne)** (application en 1993).
- × **De nouvelles ambitions : le Traité de Maastricht étend les compétences de la Communauté :**
  - à la **monnaie** (Banque centrale européenne en 1999 et euro en 2002), (réalisation d'une UEM = Union économique et monétaire)
  - à la **politique étrangère** (PESC : Politique étrangère et de sécurité commune),
  - à la **défense** (Eurocorps = corps d'armée européenne),
  - à la politique migratoire, l'environnement, la recherche, l'industrie, l'éducation, la santé, la culture...⇒ Tout ceci traduit un **recul des souverainetés nationales**.
- × Une **citoyenneté européenne** est créée (+ droit de vote et d'éligibilité aux élections européennes et locales dans les pays membres).  
**(Doc 2 p 348)**
- × Au niveau des institutions, l'UE repose sur **3 piliers** (triangle institutionnel) :
  - la Commission européenne et ses politiques communes
  - le Conseil européen qui adopte, avec le Parlement, les règlements et directives
  - le Parlement est renforcé (nouveaux pouvoirs législatifs) : avis, coopération et codécision avec le Conseil européen.

##### → **Cependant, certaines difficultés persistent.**

- × **La ratification du Traité de Maastricht est parfois difficile :**
  - En France, le « **oui** » au référendum ne l'emporte que par **51 %** des voix exprimées (courte majorité donc).  
**Contexte d'eurosepticisme** : nombreux débats sur la construction européenne. Les adversaires, de droite surtout, dénoncent une perte de souveraineté et ceux de gauche un traité qui favorise trop le libéralisme économique.  
Divisions donc.
  - Les Danois votent d'abord « non » puis approuvent finalement le traité 1 an plus tard.
- × Malgré le traité de Maastricht et la volonté d'une PESC, **l'intégration politique reste imparfaite** : l'UE s'avère par exemple incapable de gérer seule le **conflit en ex-Yougoslavie** au milieu des années 1990, et **c'est l'OTAN qui doit intervenir**, faute d'une armée européenne vraiment opérationnelle.  
**Dossier p 350-351**

#### **B. La poursuite de l'élargissement.**

##### → **Les conséquences de la guerre froide : l'ouverture à l'Est.**

- × En 1989-1991 le mur de Berlin s'effondre, l'Allemagne se réunifie, l'URSS s'effondre : c'est la fin de la Guerre froide.  
⇒ **La construction européenne peut s'étendre à l'ensemble du continent**, et se réoriente vers l'Est.
- × Dans cette optique d'élargissement, en **1993, le sommet de Copenhague fixe des critères d'adhésion** :
  - économie de marché viable,
  - institutions garantissant la démocratie et le respect des droits de l'homme,
  - acceptation de tous les textes communautaires
- × Quels élargissements ? **Carte 2 p 335**
  - **En 1995**, d'anciens pays neutres adhèrent à l'UE : Suède, Finlande, Autriche.

- **A partir de 2004** : intégration d'anciens pays du bloc de l'Est : Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovénie, Estonie, Lettonie, Lituanie, + Chypre et Malte.
  - **2007** : Roumanie, Bulgarie
  - **Juillet 2013** : Croatie soit une UE à 28  
⇒ L'Europe passe ainsi progressivement **de 12 à 28 membres**.
- × Ces élargissements posent aussi la **question des limites de l'Europe** (jamais définies : question de l'adhésion de la Turquie pas réglée par exemple) et **de la définition d'une identité européenne**.  
Pour certains, les élargissements nuisent à la cohésion et au fonctionnement institutionnel de l'Union.

⇒ *Ces élargissements successifs posent de nouveaux défis et imposent la nécessité de repenser le fonctionnement de l'Europe sous peine de paralysie.*

### C. Quelle gouvernance dans une Europe à 27 ?

#### → Le débat sur les institutions (créées pour 6 pays au départ) :

- × La prise de décisions politiques dans une Europe ainsi élargie pose question.  
⇒ En **2000** : le **traité de Nice** instaure le principe d'une **majorité qualifiée** pour la prise de décision, chaque pays disposant d'un certain nombre de voix en fonction de son poids démographique, tout en favorisant la représentation des petits pays.  
⇒ Mais, avancée limitée : **il ne s'agit pas d'une réforme de fond**.
- × **L'UE tente alors de se doter d'une véritable constitution** pour améliorer son fonctionnement et la rendre plus démocratique :  
⇒ **2004** : Un **projet de traité constitutionnel européen** est élaboré.  
⇒ Cet approfondissement politique se heurte cependant à **des oppositions** :
  - 2005 : Les Français (55% de non), les Néerlandais (61% de non) le rejettent par référendum.  
*Photo 2 p 357*
 ⇒ Période de doutes
- × Pour sortir de l'impasse, le **« traité simplifié » de Lisbonne est signé en 2007** et entre en vigueur en 2009.  
Il reprend l'essentiel du projet précédent et renforce les institutions, sans utiliser la terminologie « constitution », trop proche de celle d'un Etat.  
*Organigramme 4 p 347*
  - renforcement du rôle législatif des parlements nationaux et européen dans le fonctionnement de l'UE.
  - **droit d'initiative** permettant aux citoyens d'inviter la Commission à présenter des propositions législatives.
  - Pour donner une meilleure visibilité de l'UE sur la scène internationale et en renforcer le poids politique : création d'un **président du Conseil européen** (à cette fonction : le Belge Charles Michel depuis déc 2019 ; élu pour 2 ans ½ par le Conseil européen) et d'un **haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité** (l'espagnol Josep Borrel depuis déc 2019).

#### → Malgré cela, de nombreux défis demeurent :

- × **Le sentiment européen reste faible en Europe :**  
*Doc 6 p 349*
  - **Les Européens se sentent d'abord citoyens de tel ou tel Etat.**  
Selon un sondage de 2010, 57% des Européens ne connaissent pas vraiment, ou pas du tout leurs droits (de circuler, travailler, étudier...) en tant que citoyens européens.
  - Même **les gouvernements ont tendance à défendre davantage l'intérêt national que l'intérêt commun** (cf négociations récentes sur le budget de l'UE).
- × On reproche également souvent à l'UE son **« déficit démocratique » : ses institutions seraient trop éloignées des citoyens**.  
D'ailleurs, les citoyens européens ont beaucoup de mal à se les approprier, comme en **témoigne l'abstention croissante aux élections européennes** : 43 % seulement de participation en 2009.
- × **La crise de la zone euro depuis 2008** (crise en Grèce et ailleurs notamment) a contraint l'UE à **réformer sa gouvernance économique** :
  - Ainsi, en 2012 est né le **MES (Mécanisme Européen de Stabilité** qui est une institution financière intergouvernementale qui siège à Luxembourg et qui est chargée de gérer les crises financières et la dette au sein de la zone euro.
  - 2014 : Naissance de **l'Union bancaire**.
  - Dans le même temps, **les budgets et la politique économique des Etats membres sont désormais plus strictement encadrés**. En **2012**, la **« règle d'or »** a été imposée, c'est-à-dire la nécessité d'équilibrer le budget des Etats (pas de déficit).

- × **Cette crise de la zone euro, ainsi que les problèmes liés à la politique migratoire dans le contexte de la crise syrienne et des attentats terroristes, aggravent l'euroscpticisme : des partis nationalistes très critiques envers l'UE** se développent, notamment à l'extrême droite, mais pas seulement.  
Ces **partis dits « populistes »** demandent parfois la sortie de l'euro, en tous cas moins d'intégration européenne.

- Ex : le **mouvement « 5 étoiles »** en Italie, arrivé en tête des élections législatives en 2013.
- Ex : Le gouvernement britannique de David Cameron organise un référendum sur l'appartenance du RU à l'UE en juin 2016. 51.9 % des Britanniques font alors le choix de quitter l'UE ⇒ C'est le **début du « Brexit » (British exit)**.  
Le 29 mars 2017, le Royaume-Uni et les 27 pays de l'UE ont alors déclenché l'article 50 du traité de l'UE ce qui laisse 2 ans pour organiser la sortie effective du pays, qui est donc encore, pour le moment encore membre de l'UE. C'est la Première Ministre Theresa May, élue en juillet 2016, qui mène les discussions sur la sortie de son pays, puis Boris Johnson depuis 2019. La procédure de retrait est effective depuis le 31 janvier 2020
- Ex : **Le Front National** en France, présent au 2<sup>ème</sup> tour des présidentielles en 2017 qui entendait reprendre la maîtrise de sa souveraineté (monnaie, agriculture, frontières...) avec l'organisation d'un référendum sur la sortie de l'UE, en cas de victoire de sa candidate.

### Conclusion :

Pour préserver la paix sur le continent et développer les échanges économiques entre pays voisins, la construction européenne est lancée à partir de 1948.

Le projet d'union économique, vite privilégié, a bien avancé (union de 6 à 28 membres (27 depuis janvier 2020), monnaie unique, libre circulation des biens et des personnes).

En revanche, si la construction européenne est la seule tentative d'union entre Etats d'un même continent qui ait vraiment l'ambition d'aboutir à leur intégration politique la construction politique est plus difficile à mettre en place. Elle est marquée par des coups d'arrêt, des crises et des périodes de doute.

L'Europe politique est encore confrontée de nos jours à des limites et des difficultés : affrontement de plusieurs conceptions, déficit démocratique, euroscpticisme, peine à définir une politique étrangère commune...

Les difficultés économiques depuis 2008 font nettement apparaître les clivages. La construction européenne est toujours tiraillée entre les partisans d'une « UE puissance » (union politique renouant avec l'idée fédéraliste) et les partisans d'une « Europe marché » fondée uniquement sur l'intégration économique.

Le grand défi de l'UE est donc de surmonter ces blocages, de gérer le virage du Brexit et de susciter à nouveau l'adhésion des citoyens européens pour aller de l'avant et faire de l'UE une grande puissance mondiale. Un des défis majeurs des mois et années à venir sera également désormais de gérer l'après COVID-19 et ses conséquences politiques, économiques et sociales.